



Santé
Canada Health
Canada

Enquête nationale de 2023 sur les connaissances liées au radon

Sommaire

Préparé à l'intention de Santé Canada

Fournisseur : Environics Research
Numéro du contrat : HT372-22-5581
Valeur du contrat : 119 511,51 \$ (TVH incluse)
Date d'attribution du contrat : 8 décembre 2022
Date de livraison : 20 mars 2023

Numéro d'enregistrement : POR 094-22

Pour de plus amples renseignements sur le rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à l'adresse : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca

This report is also available in English.

Canada

Enquête nationale de 2023 sur les connaissances liées au radon – Sommaire

Préparé à l'intention de Santé Canada par Environics Research

Mars 2023

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats de deux sondages, l'un au téléphone, l'autre en ligne, menés par Environics Research. Le sondage en ligne s'est déroulé du 31 janvier au 9 février 2023, tandis que le sondage téléphonique a été mené du 24 janvier au 19 février 2023.

Permission de reproduire

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements sur le rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada par courriel à l'adresse : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté la ministre de Services publics et Approvisionnement Canada, 2023

PDF :

Numéro de catalogue : H14-436/2023F-PDF

ISBN 978-0-660-43165-9

This publication is also available in English under the title *National Radon Awareness Survey 2023 – Final report*

PDF :

Numéro de catalogue : H14-436/2023E-PDF

ISBN 978-0-660-43164-2

Résumé du rapport

Contexte et objectifs

Le radon est la deuxième cause en importance du cancer du poumon après l'usage du tabac, et la première chez les non-fumeurs. Santé Canada (SC) mène un Programme national sur le radon (PNR) dont l'objectif est de réduire les risques que pose l'exposition au radon pour la santé.

Des recherches sur l'opinion publique ont été menées en 2007, en 2013 et en 2018 dans le but de mettre en lumière les connaissances et la sensibilisation de la population concernant le radon et les risques qui y sont associés. Santé Canada a reconnu la nécessité de réaliser une étude de suivi afin d'évaluer et de mesurer l'efficacité des mesures déployées dans le cadre du PNR au cours des cinq dernières années. Cette étude a pour objectif d'obtenir des données sur les connaissances, la sensibilisation, les attitudes et les comportements des Canadiens et Canadiennes en ce qui concerne le radon. Plus précisément, elle avait les objectifs suivants :

- Recueillir des données qui peuvent être comparées à celles de la dernière vague (2018) du sondage téléphonique sur les connaissances, les attitudes et les comportements en matière de radon.
- Établir un point de référence au moyen d'une méthodologie en ligne pour que le sondage puisse à l'avenir passer entièrement à un format en ligne d'une façon permettant de comprendre les différences entre les deux modes de sondage.
- Mesurer le niveau de connaissance de la population sur ce qu'est le radon et les endroits où on peut le trouver.
- Évaluer le niveau de connaissance sur la manière de détecter ou de mesurer le radon, ainsi que les mesures qui peuvent être prises pour réduire efficacement la concentration de radon (prévention et atténuation).
- Déterminer l'ampleur des mesures prises ou des comportements adoptés pour réduire l'exposition au radon dans les habitations.
- Déterminer l'ampleur des mesures à prendre et des comportements à adopter dans le futur pour réduire l'exposition au radon dans les habitations (sources de renseignements et d'aide; type de renseignements et d'aide requis pour prendre des mesures; tests effectués ou mesures d'atténuation prises en cas de concentrations élevées); examiner les approches pour encourager les propriétaires à prendre des mesures contre le radon et combattre l'apathie.
- Déterminer le pourcentage de répondants qui ont effectué des tests de dépistage du radon ou ont pris des mesures d'atténuation du radon dans leur habitation.
- Déterminer les perceptions concernant les responsabilités des différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial ou territorial et municipal) en ce qui concerne l'éducation, les mesures d'atténuation, ainsi que les sources actuelles d'information sur le radon offertes à la population.

Méthodologie

EnviroNics Research Group a réalisé cette enquête en adoptant une approche à deux modes. Un sondage en ligne s'est déroulé du 31 janvier au 9 février 2023 auprès de 1 200 personnes, et un sondage téléphonique a été mené du 24 janvier au 19 février 2023 auprès de 805 personnes. La méthode d'échantillonnage a été mise au point de façon à réaliser 1 200 sondages en ligne et 800 entrevues téléphoniques auprès de la population cible composée de Canadiennes et de Canadiens âgés de 18 ans et plus vivant dans des résidences privées, réparties

dans les 10 provinces et, dans le cas du sondage téléphonique, dans les trois territoires. Les répondants ont fait l'objet d'une sélection afin de veiller à ce qu'ils soient les décideurs au sein de leur ménage et qu'ils résident dans un logement unifamilial comptant des pièces habitables au rez-de-chaussée ou au sous-sol, puisqu'il s'agit là du principal public visé par les messages sur le radon. L'échantillon de base a été stratifié parmi cinq régions désignées de façon à obtenir des données et une analyse significatives à l'échelle régionale. Contrairement aux sondages téléphoniques précédents, ces sondages n'ont pas inclus de suréchantillon dans les régions les plus exposées au radon.

Le nombre de sondages remplis se détaille comme suit :

Région	Total	Atlantique	Québec	Ontario	Man./Sask.	Alberta	C.-B.	Territoires
N ^{bre} de sondages en ligne*	1 200	100	225	450	99	125	197	4
% de sondages en ligne*	100 %	8 %	19 %	38 %	8 %	10 %	16 %	<1 %
N ^{bre} d'entrevues téléphoniques	805	81	181	303	67	67	86	20
% d'entrevues téléphoniques	100 %	10 %	22 %	38 %	8 %	8 %	11 %	2 %
Marge d'erreur avec IC à 95 %	±3,4	±10,8	±7,2	±5,6	±11,9	±11,9	±10,5	±21,8

* Puisque les répondants et répondantes au sondage en ligne ont été recrutés à partir d'un panel à participation volontaire, l'échantillon est non probabiliste et aucune marge d'erreur ne peut être calculée.

Les données ont été pondérées en fonction des plus récentes informations de recensement disponibles de façon à ce que l'échantillon soit le plus représentatif possible de cette population (région, sexe et âge du principal soutien de ménage pour les résidences privées achetées et louées au Canada). Une description plus détaillée de la méthodologie employée de même qu'une copie du questionnaire utilisé se trouvent à la fin du présent rapport (voir les annexes).

Valeur du contrat

La valeur de ce contrat s'élève à 119 511,51 \$ (TVH incluse).

Principales constatations

Connaissances et sensibilisation en matière de radon

Remarque : Les constatations qui suivent sont issues du nouveau sondage de référence en ligne; les résultats de suivi du sondage téléphonique sont fournis tout au long du rapport.

- Une majorité de six chefs de ménage canadiens sur dix (60 %) disent avoir au moins quelque peu conscience du radon. Ils ont le plus souvent entendu dire que le radon est toxique (24 %), qu'il s'agit d'un gaz (23 %) ou qu'il peut s'introduire dans les maisons (16 %).

- Les personnes sensibilisées au radon ont le plus souvent vu ou entendu quelque chose à ce sujet dans les médias (45 %). Internet est aussi une source d'information importante, mentionnée par environ un répondant sur dix (13 %).
- On a demandé aux chefs de ménage canadiens d'évaluer leur propre niveau de connaissances sur le radon; le tiers (32 %) d'entre eux affirment connaître au moins certaines choses à ce sujet, dont 5 % qui disent en connaître beaucoup. Trois personnes sur dix (30 %) indiquent qu'elles ne connaissent presque rien du radon.
- Des pourcentages considérables sont en mesure de repérer correctement la plupart des énoncés véridiques et ceux qui sont faux; les répondants et répondantes sont toutefois partagés quant à la question de savoir s'il est difficile d'extraire le radon d'une habitation. La plupart des chefs de ménage savent qu'il est vrai que l'exposition au radon est la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs et que l'on en trouve dans la plupart des habitations; une majorité sait également qu'il est faux que le radon est libéré par les tapis, les meubles et les peintures.
- Lorsqu'on leur demande où se procurer une trousse de dépistage du radon à faire soi-même, les chefs de ménage mentionnent le plus souvent les magasins de rénovation (60 %), suivis des détaillants spécialisés (38 %), d'organismes gouvernementaux (32 %) ou de détaillants en ligne (30 %).
- Lorsqu'on demande aux répondants pendant combien de temps une trousse de dépistage doit être laissée dans l'habitation pour y détecter la concentration de radon avec précision, un pourcentage considérable, soit la moitié (51 %) des gens, se disent incertains. Un peu moins de quatre personnes sur dix (37 %) indiquent une période de moins de trois mois, tandis que 14 % choisissent la bonne réponse, soit trois mois ou plus.
- Lorsqu'on leur demande quoi faire pour réduire la quantité de radon présent dans une habitation, les réponses les plus courantes consistent à accroître la ventilation (45 %), à sceller les fissures ou autres ouvertures (44 %), à installer un système d'atténuation du radon (34 %) et à couvrir le sol exposé dans les vides sanitaires (33 %).

Expérience relative au radon

- Près d'un chef de ménage canadien sur dix (8 %) a déjà vu ou entendu quelque chose se rapportant aux concentrations de radon dans leur collectivité; une forte majorité (83 %) n'a rien entendu à ce sujet.
- Chez les répondants et répondantes ayant déjà entendu parler de radon, plus de quatre personnes sur dix (44 %) disent avoir entendu parler de problèmes de santé potentiels associés à ce gaz, et trois personnes sur dix ont soit entendu dire que les niveaux de radon dans leur collectivité sont élevés (31 %) ou que le radon est une préoccupation publique ou gouvernementale (30 %).
- Près d'une personne sur dix (8 %) affirme avoir déjà fait mesurer la concentration de radon dans son habitation, tandis que 19 % des gens ont déjà envisagé de le faire.
- Les trousse de dépistage à faire soi-même demeurent la méthode la plus souvent citée pour mesurer la concentration de radon, utilisées par quatre personnes sur dix (39 %). Plusieurs des personnes dont les tests ont révélé des concentrations modérées ou élevées de radon ont pris des mesures correctives à cet effet.
- Les chefs de ménage canadiens qui n'ont pas effectué de test de dépistage du radon sont plus susceptibles de dire n'y avoir tout simplement pas pensé (48 %) ou ne pas disposer de suffisamment

d'information pour savoir quoi faire (35 %). Un pourcentage de répondants digne de mention (18 %) estiment que leur domicile est bien ventilé et ne s'inquiètent pas à ce sujet.

- Invitées à indiquer, de façon hypothétique, si elles seraient prêtes à acheter une habitation dont le propriétaire a payé pour faire réduire la concentration de radon, quatre personnes sur dix (42 %) affirment qu'elles le seraient au moins probablement. Au sein de ce groupe, moins d'une personne sur dix (9 %) dit qu'elle achèterait *certainement* une telle habitation.

Renseignements sur le radon

- La majorité (84 %) des chefs de ménage canadiens ne connaissent aucun programme ni aucune activité visant à aider les résidents à se renseigner au sujet du radon ou à régler ce problème dans leur habitation; un peu moins d'une personne sur dix (8 %) a entendu parler de tels programmes, tandis qu'un pourcentage égal (8 %) se dit incertain. Les personnes qui connaissent de tels programmes ou activités croient le plus souvent que ceux-ci sont commandités ou financés par les gouvernements provinciaux (61 %); le gouvernement fédéral (40 %) et les administrations municipales (33 %) suivent loin derrière.
- Près de deux personnes sur dix (16 %) ont pris des mesures pour se renseigner au sujet du radon et se sont le plus souvent tournées vers Internet pour en savoir plus à ce sujet. Pour obtenir de l'information, trois personnes sur dix (32 %) ont fait appel à Santé Canada ou encore au gouvernement ou ministère de la Santé de leur province (31 %). Environ le quart (23 %) des répondants et répondantes ont consulté des amis ou des membres de leur famille, et deux personnes sur dix (21 %) se sont tournées vers les médias. Google (17 %) ou d'autres sites Internet (12 %) sont également des sources dignes de mention.
- Cette année, on a demandé à tous les chefs de ménage si, au terme du sondage, ils se sentaient motivés à faire mesurer la concentration de radon dans leur habitation. La moitié (50 %) d'entre eux ont répondu par l'affirmative, tandis que deux sur dix (22 %) ont indiqué que ce n'est pas le cas.
- Parmi les façons les plus efficaces d'inciter la prise de mesures correctives, notons l'obligation de faire vérifier la concentration de radon pour vendre ou acheter une habitation et le fait d'être avisé de la présence de concentrations élevées dans la collectivité. Ces deux énoncés sont considérés comme très efficaces par près de la moitié (47 % et 48 %) des répondants et répondantes au sondage en ligne.

Différences entre les modes de sondage

Les différences entre les modes peuvent être résumées comme suit :

Différenciation des degrés d'incertitude : Les pourcentages de personnes qui répondent par « je ne saurais dire » diffèrent souvent d'un mode à l'autre. Les questions plus précises, par exemple le fait de demander ce que l'on peut faire pour réduire la quantité de radon dans une habitation ou encore où se procurer un test de dépistage à faire soi-même, entraînent une plus grande incertitude chez les répondants au téléphone, qui peuvent avoir de la difficulté à trouver spontanément une réponse. Pour les répondants en ligne, le fait de savoir que l'option « je ne saurais dire » est possible leur permet de sélectionner cette réponse à des questions par oui ou non, par exemple « Avez-vous déjà entendu parler du radon? ». Ce n'est probablement pas le cas chez les personnes interrogées par téléphone.

Aspect visuel des listes : Le fait de présenter une liste d'options aux répondants en ligne (alors que ceux au téléphone doivent répondre spontanément, sans choix de réponse) augmente le nombre d'options

sélectionnées, ce qui se traduit par une plus grande répartition des réponses par rapport aux résultats obtenus par téléphone.

Lecture des énoncés plus longs : La méthodologie par téléphone appelle une réaction spontanée plus rapide, tandis que les personnes qui répondent au sondage en ligne ont l'occasion de lire l'énoncé attentivement, ce qui peut influencer sur la façon dont elles évaluent l'effet ou l'efficacité des énoncés ou prennent des décisions quant aux questions par vrai ou faux.

Connaissances et sensibilisation en matière de radon : Le niveau de sensibilisation au radon est le même au téléphone et en ligne. On observe quelques différences dans les mentions spontanées de ce qui a été vu ou entendu au sujet du radon : au téléphone, les gens sont plus susceptibles de mentionner spontanément que ce gaz provient de la terre ou du sol, alors qu'en ligne, ils sont plus nombreux à ne pas savoir ce qu'ils ont vu ou entendu à ce sujet.

Dans d'autres questions, certaines différences peuvent être attribuées au fait que des choix de réponse ont été présentés en ligne. Par exemple, les répondants et répondantes au sondage en ligne sont plus susceptibles que ceux du sondage téléphonique d'indiquer que des détecteurs sont offerts en général, et moins susceptibles de mentionner l'achat d'une trousse de dépistage pour les résidences. Les répondants et répondantes au téléphone, quant à eux, sont plus nombreux à indiquer qu'ils « ne sauraient dire » ce qu'ils peuvent faire pour savoir si leur habitation contient une concentration élevée de radon, ce qui vient renforcer l'idée selon laquelle il est plus difficile pour de trouver des réponses spontanées au téléphone. On peut soutenir que le fait de voir une liste de choix de réponse agit comme *aide-mémoire* pour des connaissances réelles, alors qu'au téléphone, les gens sont pris au dépourvu et n'arrivent peut-être qu'à se rappeler seulement une ou deux choses alors qu'ils en savent plus en réalité.

Alors qu'environ la moitié des répondants et répondantes au téléphone indiquent qu'ils iraient dans un magasin de rénovation comme Home Depot pour se procurer des trousse de dépistage de radon, ceux en ligne sont plus susceptibles de choisir plusieurs options. Par exemple, au téléphone, seulement 3 % des gens mentionnent spontanément des détaillants spécialisés (5 % en 2018), tandis qu'en ligne, quatre personnes sur dix (38 %) choisissent cette réponse à partir de la liste présentée. Cette même tendance est observée pour ce qui est de l'achat de trousse de dépistage auprès d'organismes gouvernementaux (32 % en ligne; 4 % au téléphone), de détaillants en ligne (30 % en ligne; 7 % au téléphone), de bureaux de santé publique (23 % en ligne; 3 % au téléphone) ainsi que d'autres détaillants et des associations pulmonaires.

Lors de ce sondage de référence, les personnes ayant répondu en ligne semblent moins susceptibles que celles au téléphone de repérer les énoncés erronés. Par exemple, alors que six répondants et répondantes au téléphone sur dix affirment qu'il est faux que le radon est un gaz naturel qui se retrouve dans les appareils de chauffage et les chauffe-eau ou qu'on le retrouve dans les climatiseurs et les réfrigérateurs, moins de la moitié en disent de même en ligne. Il reste à voir si cette tendance se maintient dans les prochaines vagues du sondage.

Expérience relative au radon : Lorsqu'on leur présente une liste d'options, les répondants et répondantes en ligne sont près de trois fois plus nombreux que ceux au téléphone à se rappeler avoir entendu dire que les résidents de leur collectivité devraient faire mesurer la concentration de radon dans leur habitation, ou que le radon peut entraîner des problèmes de santé.

Les pourcentages de personnes ayant déjà fait mesurer ou envisagé de faire mesurer la concentration de radon dans leur habitation sont semblables dans les deux modes de sondage, mais les répondants et répondantes en

ligne sont encore une fois plus susceptibles d'exprimer leur incertitude. Lorsqu'on leur demande pourquoi ils n'ont pas effectué de test de dépistage du radon dans leur habitation, les répondants et répondantes en ligne, à qui des choix de réponse ont été présentés, ont validé les raisons mentionnées spontanément par ceux au téléphone. Par exemple, des pourcentages semblables dans les deux modes affirment ne pas savoir quoi faire ou ne pas disposer de suffisamment d'information (38 % au téléphone; 35 % en ligne). Cependant, près de la moitié des personnes interrogées en ligne indiquent qu'elles n'y ont tout simplement pas pensé, alors que c'est le cas de deux personnes sur dix au téléphone, un écart qui peut s'expliquer par le biais de désirabilité sociale associé aux sondages téléphoniques, ou possiblement par l'impression que cette réponse est équivalente à « je ne saurais dire ».

Renseignements sur le radon : En ligne, lorsque des choix de réponse sont présentés, les gens sont plus susceptibles (61 %) qu'au téléphone (24 %) de croire que les programmes ou activités visant à aider les résidents à se renseigner au sujet du radon sont commandités par le gouvernement provincial. Les personnes ayant répondu au téléphone sont quant à elles plus susceptibles de mentionner que de tels programmes relèvent du gouvernement fédéral, mais elles sont aussi plus nombreuses à être incertaines à ce sujet.

Invités à évaluer l'efficacité de sept énoncés pour ce qui est de convaincre les gens de faire réduire la concentration de radon dans leur habitation, les répondants et répondantes en ligne sont moins nombreux que ceux au téléphone à les juger efficaces. Cette constatation suggère que le fait de disposer de plus de temps pour lire chaque facteur ou énoncé pourrait influencer sur l'efficacité perçue, en plus de témoigner du biais de désirabilité sociale inhérent aux sondages téléphoniques.

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieure d'Environics Research, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique sur les communications et l'image de marque et la Directive sur la gestion des communications. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Sarah Robertson
Vice-présidente, Affaires publiques
Environics Research
sarah.roberton@environics.ca
613 793-2229

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat de TPSGC : HT372-22-5581

Date du contrat initial : 8 décembre 2022

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Santé Canada, à l'adresse : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca.